

Nom commercial :	Antioxydant Noalox®
------------------	---------------------

SECTION 1 : Identification

Identifiant du produit : Antioxydant Noalox®
Synonymes : Aucun disponible.
Référence du produit : 30-024, 30-026, 30-030, 30-031, 30-032, 30-040.
FDS N° : ID019
Usage recommandé : Antioxydant
Restrictions recommandées : Usages autres que ceux recommandés.

Coordonnées du fabricant/importateur/fournisseur :

Raison sociale : IDEAL INDUSTRIES, INC.
Adresse : Becker Place,
Sycamore, IL
60178
Numéro de téléphone : Heures de bureau (lun.-ven.)
De 7 h à 17 h (CDT)
(815) 895-5181
Personne ressource : Darryl Docter.
Courriel de la personne ressource : IDEAL@IDEALINDUSTRIES.COM
Numéro de téléphone d'urgence : N° D'URGENCE 24H/24 : (815) 895-5181.

SECTION 2 : Identification du ou des danger(s)

Classification du produit chimique conformément au paragraphe (d) de la section 1910.1200 :

Dangers physiques

Non classé comme dangereux selon les critères du SGH.

Dangers pour la santé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie 1.

Dangers environnementaux

Toxicité aquatique aiguë de catégorie 2.
Toxicité aquatique chronique de catégorie 2.

Mention d'avertissement du SGH : DANGER.

Mention(s) de danger du SGH : L'exposition prolongée ou répétée provoque des lésions aux organes.
Toxique pour la vie aquatique avec des effets prolongés.

Pictogramme(s) de danger du SGH :



Mention(s) de danger du SGH :

Prévention :

P260 : Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, buées, vapeurs, ou émanations d'aérosols.

P264 : Laver la peau avec soin après une manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire, ou fumer pendant que l'on utilise ce produit.

P273 : Éviter la dispersion dans l'environnement.

Réponse :

P314 : Obtenir un avis ou une aide médicale en cas d'inconfort.

P391 : Recueillir les déversements.

Stockage :

Pas de mesures de précaution requises pour le stockage.

Élimination :

P501 : Se départir des contenus et des contenants dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

Autre(s) danger(s)

Classé HNOC (danger non classé autrement) : Aucune restriction connue.

Pourcentage de composant(s) à toxicité aiguë inconnue :

23 % du mélange sont composés d'ingrédients dont la toxicité aiguë est inconnue (orale, cutanée, inhalation).

SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients :

Mélange :

Nom du produit chimique	N° CAS	Concentration (%age du poids)
Poussière de zinc	7440-66-6	De 15 à 20 %
Silice pyrogénée hydrophile	7631-86-9	De 1 à 5 %

NB : La combinaison des ingrédients n'est pas jugée dangereuse selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA.

SECTION 4 : Premiers soins

Description des mesures nécessaires :

Inhalation : En cas d'inhalation, se rendre à l'air libre. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

Contact avec la peau : En cas de contact, laver la peau avec du savon pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une aide médicale si les symptômes persistent.

Ingestion : Faire vomir la personne et consulter un médecin ou le centre antipoison local.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés : Aucun attendu normalement. Un contact prolongé peut provoquer un inconfort oculaire temporaire et des lésions aux organes.

Signes indiquant la nécessité de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial : En cas d'observation de tout symptôme, contacter un médecin et remettre-lui la présente FDS. En cas d'exposition ou d'inquiétude : Prendre l'avis ou solliciter l'aide d'un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies :

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser d'eau. L'eau réagit avec la poussière de zinc.

Dangers spécifiques liés aux produits chimiques : L'eau ou la mousse peut causer une réaction de moussage. Produits de combustion : monoxyde et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers : Si ce produit est à l'origine d'un incendie, ne pas entrer dans un lieu clos ou confiné sans un équipement de protection approprié. Utiliser un appareil respiratoire autonome muni d'un masque intégral pour se protéger des effets dangereux des produits de combustion et du manque d'oxygène. Maintenir les contenants exposés au feu au frais avec de l'eau.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence : Rester contre le vent et se tenir à l'écart des dispersions ou des fuites. En cas de fuite importante, aviser les personnes sous le vent de la fuite, isoler la zone de danger immédiate et interdire l'accès au personnel non autorisé. Porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire adéquat si les circonstances l'exigent (voir section 8). Voir les sections 2 et 7 pour des informations supplémentaires sur les dangers et les mesures de précaution.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devront être évacuées de la zone de fuite jusqu'à la fin du nettoyage. Essuyer, pelleter ou aspirer le produit déversé. Nettoyer les fuites immédiatement. Utiliser des matériaux absorbants. Éviter les écoulements dans les

égouts, les ruisseaux ou toute autre étendue d'eau. En cas d'un écoulement dans une étendue d'eau, aviser les autorités concernées comme exigé.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se nettoyer avec soin après une manipulation. Porter des gants et des vêtements de protection, et une protection des yeux et du visage. Respecter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle et porter l'équipement de protection individuelle approprié (voir section 8).

Conditions d'un stockage sûr et éventuelles incompatibilités : Tenir à l'écart des enfants et des animaux domestiques. Entreposer dans un endroit sec. Maintenir les contenants bien fermés et bien étiquetés. Conserver uniquement dans des contenants approuvés. Tenir à l'écart de tout matériau incompatible (voir section 10).

Protéger les contenants de tout dommage physique. Entreposer au sec à une température comprise entre 4,4 et 48,8°C.

Les contenants « vides » contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Les barils « vides » doivent être complètement vidés, les bondes doivent être remises en place, et ils doivent être envoyés rapidement au fournisseur ou à un rénovateur. On devrait disposer de tous les contenants de manière écologique et en conformité avec les réglementations gouvernementales.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Composants dangereux (selon norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA, É.-U.)		
Valeurs limites d'exposition professionnelle autorisées :		
Substance	PEL-TWA (8 heures)	PEL-STEEL (15 min)
Poussière de	Pas de données disponibles.	Pas de données disponibles.
Silice pyrogénée hydrophile	80 mg/m ³ / (% SiO ₂)	Pas de données disponibles.

Valeurs des seuils limites de l'ACGIH, É.-U.		
Substance	TLV-TWA (8 heures)	TLV-STEEL (15 min)
Poussière de	Pas de données disponibles.	Pas de données disponibles.
Silice pyrogénée hydrophile	Pas de données disponibles.	Pas de données disponibles.

Valeurs limites d'exposition professionnelle autorisées :		
Substance	TWA	STEEL
Poussière de zinc	Pas de données	Pas de données disponibles.
Silice pyrogénée hydrophile	6 mg/m ³ / (% SiO ₂)	Pas de données disponibles.

Contrôles techniques appropriés : La ventilation générale (mécanique) de la pièce doit être appropriée. Une ventilation locale spécifique est recommandée afin de maintenir les buées sous les seuils limites d'exposition.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de sécurité ou de lunettes de protection anti-éclaboussures conformes aux normes de l'OSHA est recommandé.

Protection de la peau et des mains : Aucune protection normalement requise. Utiliser des gants en néoprène si nécessaire.

Protection respiratoire : Quand une protection contre des niveaux de poussières irritants est souhaitée, utiliser des masques antipoussières de type N95 (É.-U.). Utiliser des masques respiratoires et des équipements testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées, comme celles du NIOSH et de l'OSHA.

Autres : Une fontaine oculaire est recommandée sur le lieu de travail

Dangers thermiques : Pas de données disponibles.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique :	Pâte.
Forme :	Pâte solide grise.
Couleur :	Gris
Odeur :	Odeur légère.
Seuil d'odeur :	Pas de données disponibles.
pH :	Entre 6,5 et 8,0
Point de fonte et point de fusion	Pas de données disponibles.
Point d'ébullition initial et Point d'ébullition	> 260 °C
Point d'éclair :	154,44 °C
Taux d'évaporation :	Pas de données disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ne s'applique pas.
Limites d'inflammabilité inférieure ou supérieure	
Limite d'inflammabilité - inférieure (%) :	Ne s'applique pas
Limite d'inflammabilité – supérieure (%) :	Ne s'applique pas
Limite d'explosivité – inférieure (%) :	Ne s'applique pas
Limite d'explosivité – supérieure (%) :	Ne s'applique pas.
Pression de vapeur	Pas de données disponibles.
Densité de vapeur :	Pas de données disponibles.
Densité relative :	1,04
Solubilité(s) :	Modérée(s)
Coefficient de partition (n-octanol/eau) :	Pas de données disponibles.
Température d'auto-inflammation :	Pas de données disponibles.
Température de décomposition :	Pas de données disponibles.

Viscosité : Pas de données disponibles.

Autres informations :

Pourcentage de volatilité par volume : Aucun

Pourcentage de solide par poids : À peu près 100 %

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité : Pas réactif chimiquement.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions d'utilisation ambiantes normales et prévues.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses prévues.

Conditions à éviter : Éviter des conditions d'humidité ou de forte humidité.

Substances incompatibles : Éviter les oxydants et les acides forts et l'eau.

Produits de décomposition dangereux : Une chaleur et une combustion excessives peuvent libérer des oxydes de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques :

Informations sur les voies d'exposition probables :

Inhalation : N'est pas une voie de pénétration attendue.

Ingestion : N'est pas une voie de pénétration attendue.

Peau : Le contact cutané est une voie de pénétration potentielle.

Yeux : Ne sont pas une voie de pénétration attendue.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucun attendu normalement.

Effets immédiats, à retardement et chroniques d'une exposition à court ou à long terme :

Un contact prolongé peut provoquer un inconfort oculaire temporaire et des lésions à certains organes.

Valeurs numériques de toxicité :

Informations sur les composants :

Substance	Type de test (espèce)	Valeur
Poussière de zinc	LD ₅₀ Oral (rat)	Pas de données
	LD ₅₀ Cutané (lapin)	Pas de données
	LC ₅₀ Inhalation	Pas de données
Silice pyrogénée hydrophile	LD ₅₀ Oral (rat)	3160 mg/kg
	LD ₅₀ Intraveineuse (rat)	15 mg/kg
	LC ₅₀ Inhalation (rat)	> 200 gm/m ³ (1H)

Estimation de toxicité aigüe du produit :

Toxicité orale aigüe : pas de données disponibles

Toxicité cutanée aigüe : pas de données disponibles

Toxicité d'inhalation aigüe : pas de données

disponibles

- Corrosion et irritation cutanées :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme corrosif ou irritant pour la peau (ou voir ci-après les seuils de concentration de la classification).
- Irritation et lésions oculaires sévères :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme corrosif ou irritant pour la peau (ou voir ci-après les seuils de concentration de la classification).
- Sensibilisation respiratoire :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme corrosif ou irritant pour les yeux (ou voir ci-après les seuils de concentration de la classification).
- Sensibilisation cutanée :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme un sensibilisant cutané (ou voir ci-après les seuils de concentration de la classification).
- Mutagénicité pour les cellules germinales :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme mutagène pour les cellules germinales (ou voir ci-après les seuils de concentration de la classification).
- Cancérogénicité :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est répertorié dans la dernière édition du Rapport sur les Substances Cancérogènes du NTP (National Toxicology Program), n'est considéré comme potentiellement cancérogène dans les dernières monographies de l'IARC (International Agency for Research on Cancer), ou par l'OSHA.
- Toxicité reproductive :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme toxique pour la reproduction (ou voir ci-après les seuils de concentration de la classification).
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles :**
- Exposition unique :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé STOT SE (ou leur concentration est sous le seuil de classification).
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles :**
- Exposition répétée :** Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant la silice pyrogénée hydrophile est

classée STOT RE et peut provoquer des dommages aux organes sur de longues périodes.

Danger lié à l'aspiration :

Pas d'informations disponibles sur le mélange, cependant aucun des composants n'est classé comme présentant un danger lié à l'aspiration (ou leur concentration est sous le seuil de classification).

Informations complémentaires :

Pas de données disponibles.

SECTION 12 : Informations écologiques

Écotoxicité :

Données du produit : Pas de données disponibles.

Informations sur les composants :

Substance	Type de test	Espèces	Valeur
Poussière de zinc	LC50	Poissons	Pas de données
	LC50	Crustacés aquatiques	Pas de données
	EC50	Algues	Pas de données
Silice pyrogénée hydrophile	LC50	Poissons	Pas de données
	LC50	Crustacés aquatiques	Pas de données
	EC50	Algues	Pas de données

Persistance et dégradabilité : Pas de données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs : Pas de données disponibles.

SARA Superfund and Reauthorization Act de 1986 Titre III sections 302, 311,312 et 313 :

Section 302 – Aucun des produits chimiques qui composent ce produit n'est sujet aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

Liste 40 CFR 302.4 des substances dangereuses de CERCLA : Aucune substance répertoriée.

CAA (Clean Air Act) Section 112 (r) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130) : Aucune substance répertoriée.

Clean Water Act Section 311 Substances dangereuses (40 CFR 117.3) : Aucune substance répertoriée.

SARA Titre III

Section 302 Substance extrêmement dangereuse (40 CFR 355, Annexe A) : Aucune substance répertoriée.

Section 311/312 (40 CFR 370) :

Grave danger pour la

santé : Oui

Danger chronique pour la

santé : Oui

Danger d'incendie : Non

Danger lié à la pression : Non

Danger lié à la réactivité : Non

Section 313 inventaire des rejets toxiques (40 CFR 372) :

Ce produit contient les substances suivantes qui sont sujettes aux exigences de déclaration de la section 313 de l'EPCRA : poussière de zinc (stabilisée).

RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS :

La présente FDS contient des données relatives à la santé et la sécurité et les renseignements qu'elle contient s'appliquent pour les réglementations des États. Pour des détails sur vos exigences réglementaires, contacter l'agence appropriée de votre État.

Proposition 65 de la Californie California Safe Drinking Water and Toxic

Enforcement Act de 1986) : La silice cristalline (particules en suspension dans l'air de grosseur respirable) est répertoriée dans la Prop 65 comme une substance cancérigène.

Right to Know du Massachusetts : La poussière de zinc (stabilisée) et le dioxyde de silicium sont répertoriés dans la liste du Right to Know du Massachusetts.

Right to Know du New Jersey : La poussière de zinc (stabilisée) et le dioxyde de silicium sont répertoriés dans la liste du Right to Know du New Jersey.

Right to Know de la Pennsylvanie : La poussière de zinc (stabilisée) et le dioxyde de silicium sont répertoriés dans la liste du Right to Know de la Pennsylvanie.

SECTION 16 : Autres informations, incluant la date de rédaction ou la dernière révision.

Date de révision : 28 avril 2015

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, IDEAL INDUSTRIES INC. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'intégralité des informations contenues dans le présent document. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si l'usage de tout produit est approprié. Tous les produits peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir qu'ils soient les seuls dangers existants.